



COMMUNE DE VAL-D'ILLIEZ

Val-d'Illiez, le 7 août 2020

Projet de défense contre les avalanches « Collines des Crosets »

L'Administration communale, en application de la Loi sur les forêts et les dangers naturels du 14 septembre 2011 et d'entente avec le Service des forêts, des cours d'eau et du paysage, soumet à l'enquête publique le projet d'exécution « Colline des Crosets ».

Ce projet comprend la pose de râteliers en bois et de filets paravalanches, des plantations, des trépieds ainsi que la construction d'une digue de déviation contre les avalanches.

Le dossier de mise à l'enquête contient, outre les plans, un rapport technique.

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ce projet doivent être dûment motivées et adressées par écrit, en deux exemplaires, à l'Administration communale, dans les trente jours suivant la présente publication.

Le dossier peut être consulté au bureau communal pendant les heures d'ouvertures de ce dernier.

Commune de Val-d'Illiez